

Alençon, le **12 JAN. 2024**

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'Appel à Projets 2024 du Contrat de Ville pour les quartiers prioritaires de Courteille et Perseigne à Alençon. Dans un souci de cohérence de mise en œuvre des actions, cette démarche est lancée conjointement avec l'appel à projets Cité Éducative, qui concerne les enfants et jeunes du quartier de Perseigne, de 0 à 25 ans.

Le Contrat de Ville 2015-2023 prendra fin le 31 décembre 2023. Le travail de refonte est en cours. Il s'appuie sur la concertation citoyenne menée depuis cet été dans les quartiers et sur les différentes phases d'évaluation du précédent contrat. Une signature interviendra au premier semestre 2024. Concernant la Cité Éducative, elle fera l'objet fin 2024 d'une évaluation globale au terme de ses trois premières années de fonctionnement, dans l'objectif d'un renouvellement en 2025.

Vous trouverez dans les deux cahiers des charges joints l'ensemble des conditions de recevabilité des actions sur l'un et l'autre des appels à projets. Nous vous précisons que **les projets ne pourront émerger qu'à l'une ou l'autre de ces deux démarches**. Nous vous invitons à répondre **jusqu'au 23 février 2024 minuit** en transmettant vos dossiers selon la procédure détaillée.

Nous sommes convaincus que votre contribution à ces démarches aura un impact positif sur la dynamique et l'évolution des territoires prioritaires, au bénéfice des habitants.e.s.

Nos services restant à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée

Le Maire d'Alençon,  
Président de la Communauté urbaine,  
Conseiller départemental de l'Orne,  
Ancien Député de l'Orne,

Le Préfet de l'Orne,

Le Directeur Académique  
de l'Éducation Nationale,



Joaquim PUEYO



Sébastien JALLET



Jean-Luc LEGRAND

